

Nos plus plates excuses à nos adhérents, privés d'infos le mois dernier pour cause de surmenage hivernal.

Le fait le plus marquant de la vie de notre association ces derniers temps est sans conteste la réunion tant attendue réunissant les experts chargés de définir les éléments destinés à l'écomusée de Groix, qui devraient être extraits du bateau pour y être exposés. Raymond Labbé disparu, il nous a fallu trouver un autre expert pour exprimer un point de vue pertinent sur le sujet. À défaut de pouvoir vous livrer des conclusions définitives de la réunion, je vous transmets l'avis de François Vivier, qui est des plus encourageants pour la suite de notre projet.

«

Projet de conservation

=====

(Il a été évoqué l'éventualité d'exposer la voûte de Biche à l'écomusée de Groix)

- La récupération de la voûte sera une opération très délicate et coûteuse, puisqu'il faudra assurer la cohésion de l'ensemble enlevé comme celle de la structure à restaurer, conserver, peut-être avec des gabarits réalisés à cette fin, la géométrie dans l'espace de cette voûte, pour pouvoir en assurer la reconstruction de façon aussi fidèle que possible. En particulier je vois mal l'intégration de l'étambot dans l'ensemble prélevé.
- La voûte elle-même, dont la structure et même le bordé sont fortement déliés et dégradés, semble nécessiter une restauration pour pouvoir présenter au public quelque chose qui soit à la fois lisible (est-ce le cas d'une voûte séparée du reste du bateau ?) et surtout donne une image positive de ce qu'était un thonier.
- Dans l'incertitude du financement de ces travaux additionnels, tout cela est de plus susceptible de nuire au projet de restauration et il faudra y veiller.

Projet de restauration / reconstruction

=====

J'adhère à la façon dont Yann Mauffret (chantier du Guipp) a présenté un projet de restauration, consistant à délivrer les éléments de structure les uns après les autres et à les remplacer par des pièces identiques, permettant à la fois d'acquérir une connaissance très précise des détails de charpentage du bateau et d'en faire une reconstruction tout à fait fidèle. C'est la démarche qui permet de qualifier de restauration une telle opération, plus que la quantité de bois restant du bateau d'origine. Donner au bateau restauré une espérance de vie comparable à celle d'un bateau neuf me semble bien préférable à vouloir conserver à tout prix des éléments de structure fatigués. La restauration constitue à mon sens le projet majeur et le plus précieux au sens de la préservation du patrimoine maritime pour les raisons suivantes :

- Elle permet une connaissance intime des détails de construction du bateau, détails qu'il importe de conserver sous formes de photos et relevés.
- Elle permet de maintenir les savoir-faire de charpente marine traditionnelle.
- Elle permet de réapprendre la façon de faire naviguer, voire de travailler (pêche) du bateau.

- Elle permet au public de voir de la meilleure façon ce qu'était un thonier (et sa voûte en particulier) et lui permet même de faire des sorties à la mer qui mieux que tout, permettent d'approcher ce qu'ont pu vivre les marins qui armaient ces bateaux.

Conclusion

=====

Il y a une complémentarité certaine entre les deux démarches, muséographique d'une part, restauration du bateau d'autre part, et il me semble que cela n'a pas été clairement établi lors de la réunion du 28 mars. Sans remettre en question fondamentalement les orientations prises, il conviendra, lors de la réalisation des travaux, de faire des choix définitifs qui ne compromettent pas le projet majeur de restauration et permettront de tirer le meilleur de l'ensemble des budgets, tant pour conserver la mémoire de ces bateaux que pour la transmettre au public d'aujourd'hui et de demain. »

L'association remercie François Vivier qui a pris le temps d'intégrer tous les aspects de notre engagement avant de nous adresser ses conclusions.

Nous avons à ce jour la certitude de bénéficier de l'aide financière promise par le Conseil Régional, un appui qui devrait valoriser l'association auprès des financeurs privés.

Vous recevrez bientôt une convocation pour l'Assemblée Générale de l'association, prévue mi-mai, à l'occasion de laquelle vous pourrez tout savoir sur le degré d'avancement du projet. À n'en pas douter, nous abordons le deuxième stade du sauvetage de Biche, et aurons plus que jamais besoin de votre présence et participation physique, pour animer les manifestations auxquelles nous pourrions participer tout au long de la saison, pour promouvoir le projet, pour mettre en place une équipe capable de gérer le secrétariat et la communication sans interruption et, d'urgence, pour aider William Duviard à finir le Mini-Biche avant l'Assemblée Générale. Vos candidatures sont les bienvenues dès maintenant.

Bon début de saison à tous

Alexandre de Roquefeuil pour les Amis du Biche